

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 11 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Paul HEINTZ ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Frédérique MOZZICONACCI
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Vincent DEBES, Madame Catherine GREIGERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CD/2017/139 - 010 - Gestion Financière
Fiscalité 2018 du Département du Bas-Rhin

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide, en ce qui concerne la fiscalité directe, de maintenir le taux 2018 de la taxe foncière sur les propriétés bâties au même niveau que celui de 2017, soit 13,18%.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171211-lmc1113902-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 21/12/17